



Déclaration préalable au CTSD du mercredi 24 juin

L'objet de cette instance est d'étudier les ajustements de la carte scolaire. Si la rentrée officielle est fixée au 1er septembre, nous savons tous autour de cette table qu'elle se prépare au niveau des équipes enseignantes dès le mois de juin. Nous découvrons dans les documents de ce jour 9 situations nouvelles dont 4 fermetures. Devant ce nouvel état de fait, un CTSD fin juin n'est plus adapté pour permettre une organisation de rentrée sereine et efficace. Nous demandons qu'à l'avenir cette instance se réunisse au plus tard début juin.

Pour les situations nouvelles de cette année, nous tenons à attirer votre attention sur l'impact négatif de vos décisions tardives de fermeture, sur les équipes par ailleurs malmenées. Il ne faut pas oublier que nos collègues travaillent, dans tout le département, dans des conditions qui se sont dégradées d'année en année : des effectifs de classe toujours trop élevés qui dégradent le climat scolaire, un manque structurel de remplaçants qui conduit à « empiler » les élèves en fond de classe, une absence de perspective de mutation dans un mouvement complètement grippé, des contraintes liées à l'accueil d'un ou de deux PES dans les écoles, l'intensification du travail liée aux nouveaux rythmes scolaires...